

**CO-19-03**

##### **Congrès FPPE**

##### **Orientations**



Orientations

**Contexte:**

Les transformations importantes en cours depuis plusieurs années dans le milieu scolaire s’intensifient et affectent non seulement les conditions de travail de nos membres, mais également l’organisation et la nature de nos services. La décentralisation des budgets vers les établissements, la pression pour l’atteinte d’objectifs quantitatifs précis, la diversification des prestataires de services dans les écoles et centres sont autant d’éléments qui transforment le travail des professionnelles et professionnels au quotidien.

L’annonce par le nouveau gouvernement de la volonté d’abolir les commissions scolaires et de créer des centres de services vient ajouter un sentiment d’insécurité. Dans ce contexte d’éclatement des services et à l’aube d’une nouvelle ronde de négociation où nous déposerons des demandes visant à assurer l'avenir des services professionnels publics, à reconnaître l'expertise de nos membres, à rendre le milieu de travail stimulant et à améliorer la sécurité d’emploi, il est plus que jamais nécessaire pour le personnel professionnel de s’unir et de s’outiller pour faire face à ces défis.

# Thèmes :

# S’outiller pour…

# Protéger le droit des élèves à des services professionnels publics

# Faire respecter nos droits dans un monde scolaire en transformation

# Valoriser la diversité des services professionnels scolaire

# Favoriser l’engagement syndical et soutenir la relève

# Atelier mercredi 29 mai 2019 :

# Thèmes 1 et 2

# Atelier jeudi 30 mai 2019 :

# Thèmes 3 et 4

# Protéger le droit des élèves à des services professionnels publics

* *Considérant que la valorisation de tous les services professionnels publics est au cœur de la mission de la FPPE;*
* *Considérant l’augmentation importante du nombre d’élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage (EHDAA) et la nécessité du dépistage et de l’intervention précoce;*
* *Considérant l’importance des services universels visant le développement global;*
* *Considérant les recommandations de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ);*
* *Considérant les engagements du présent gouvernement quant à l’ajout de ressources professionnelles;*
* *Considérant les droits des élèves autochtones;*
* *Considérant l’augmentation de l’offre de services externes en matière de services aux élèves et aux enseignantes et enseignants;*
* *Considérant que le champ d’action du personnel professionnel se limite de plus en plus à l’atteinte d’objectifs prévus au plan de réussite.*
1. **Que la FPPE revendique le respect du droit de tous les élèves à des services professionnels publics, conformément à la Charte et aux Lois sur l’instruction publique.**
2. **Que la FPPE fasse la promotion des services publics et dénonce le recours à la sous-traitance, les faux partenariats et la privatisation.**
3. **Que la FPPE revendique l’augmentation et la stabilité d’un niveau de ressources suffisant en tenant compte :**
	1. **des enjeux régionaux et les indicateurs de vulnérabilité;**
	2. **des différents secteurs afin que les besoins spécifiques de la FP et de la FGA soient considérés.**
	3. **des services universels visant le développement global**

# Questions :

1. Les enjeux soulevés correspondent-ils à votre réalité ? Si oui comment?
2. Êtes-vous d’accord avec les orientations proposées ?
3. Parmi les orientations présentées, lesquelles vous semblent prioritaires?
4. En prévision des plans d’action, quels moyens pourraient être mis en œuvre en lien avec ces orientations ?

# Faire respecter nos droits dans un monde scolaire en transformation

* *Considérant la volonté du gouvernement d’abolir les commissions scolaires et d’instaurer des centres de services;*
* *Considérant la volonté du nouveau gouvernement de créer de postes d’enseignants experts et émérites;*
* *Considérant l’augmentation des problèmes relatifs aux frontières de fonction;*
* *Considérant les responsabilités accrues des équipes-école et équipes-centre en matière de gouvernance;*
* *Considérant la nécessité pour les professionnelles et professionnelles de créer des alliances syndicales autant au niveau des établissements scolaires qu’au niveau local, régional que fédératif;*
* *Considérant les travaux en cours pour la préparation de la prochaine négociation;*
* *Considérant les travaux qui se poursuivent, en collaboration avec la CSQ, pour le règlement des plaintes en équité salariale (2010 et 2015).*
1. **Que la FPPE renforce son rôle d’acteur syndical incontournable pour défendre et promouvoir les services professionnels dans un contexte de transformation des structures scolaires.**
2. **Que la FPPE défende et fasse la promotion de l’expertise importante développée par l’ensemble des services professionnels dans les commissions scolaires, particulièrement en matière de conseillance pédagogique.**
3. **Que la FPPE fasse des représentations auprès du gouvernement pour assurer le maintien de l’expertise publique en matière de services administratifs et matériels.**
4. **Que la FPPE revendique un pouvoir accru de représentation et de consultation des professionnels au sein des établissements scolaires.**
5. **Que la FPPE poursuive son travail de collaboration au niveau provincial avec les différents groupes représentants des travailleuses et travailleurs de l’éducation de la CSQ et soutienne les syndicats dans la mise en place de conditions pour favoriser la solidarité intersyndicale locale et régionale.**
* *Considérant que la FPPE amorce une nouvelle ronde de négociation;*
* *Considérant les difficultés d’attraction et de rétention du personnel professionnel dans les commissions scolaires.*
1. **Que la FPPE revendique de meilleures conditions salariales et de travail pour ses membres en tenant compte notamment des éléments suivants :**
2. **Les comparatifs de l’ensemble de la fonction publique québécoise et canadienne;**
3. **Les problèmes d’attraction/rétention;**
4. **Les particularités régionales;**
5. **La lourdeur et la complexité des mandats confiés.**
6. **Les exigences et obligations particulières des divers corps d’emplois professionnels.**
7. **Que la FPPE poursuive ses représentations visant à créer de nouveaux corps d’emplois et à faire reconnaître les changements survenus dans les tâches dans plusieurs corps d’emplois notamment par l’actualisation du plan de classification.**

# Questions :

1. Les enjeux soulevés correspondent-ils à votre réalité ? Si oui comment?
2. Êtes-vous d’accord avec les orientations proposées ?
3. Parmi les orientations présentées, lesquelles vous semblent prioritaires?
4. En prévision des plans d’action, quels moyens pourraient être mis en œuvre en lien avec ces orientations ?

# Valoriser la diversité des services professionnels scolaires

* *Considérant que la décentralisation des sommes vers les établissements scolaires et le manque de ressources entraînent la compétition entre les différents corps d’emplois;*
* *Considérant la tendance à privilégier certains corps d’emplois pour atteindre les cibles et les taux de diplomation identifiés dans les plans de réussite;*
* *Considérant les changements importants annoncés concernant l’avenir des commissions scolaires.*
1. **Que la FPPE fasse la promotion d’un modèle de services professionnels publics fondé sur :**
	1. **la diversité des corps d’emplois et des expertises,**
	2. **le développement des connaissances spécifiques à la réalité scolaire**
	3. **La participation à l’équipe-école, l’équipe-centre et l’équipe des services pédagogiques ou administratifs.**

1. **Que la FPPE suive et documente l’évolution du rôle et de la pratique du personnel professionnel.**
2. **Que la FPPE fasse la promotion des espaces de concertation intradisciplinaire, interdisciplinaire et de codéveloppement interprofessionnel, auprès des associations des directions d’école et des directions générales puis des représentants du ministère de l’Éducation.**
3. **Que la FPPE valorise l’intégration de nouvelles expertises et des professions en émergence dans le milieu scolaire tout en protégeant les services professionnels déjà existants.**
4. **Que la FPPE poursuive son travail de valorisation du rôle des professionnelles et professionnels de l’éducation auprès de la population.**

# Questions :

1. Les enjeux soulevés correspondent-ils à votre réalité ? Si oui comment?
2. Êtes-vous d’accord avec les orientations proposées ?
3. Parmi les orientations présentées, lesquelles vous semblent prioritaires?
4. En prévision des plans d’action, quels moyens pourraient être mis en œuvre en lien avec ces orientations ?

# Favoriser l’engagement syndical et soutenir la relève

* *Considérant l’augmentation importante de nouvelles et nouveaux délégués syndicaux dans les syndicats affiliés et les besoins de formation et d’accompagnement accrus;*
* *Considérant la complexité du rôle de représentante et représentant syndical dans les commissions scolaires;*
* *Considérant que les nouvelles personnes déléguées sont majoritairement des jeunes femmes;*
* *Considérant que les nouvelles personnes en responsabilités syndicales constituent notre relève syndicale;*
* *Considérant la volonté de la FPPE de permettre aux syndicats de participer aux réseaux CSQ.*
1. **Que la FPPE poursuive, diversifie, et intensifie son travail de soutien de la relève syndicale.**
2. **Que la FPPE favorise la participation des syndicats aux réseaux CSQ par une contribution financière.**
* *Considérant le respect de la politique de traduction de la FPPE;*
* *Considérant la diversité régionale et culturelle;*
* *Considérant les enjeux particuliers en FP et en FGA;*
* *Considérant les enjeux spécifiques au personnel des services administratifs.*
1. **Que la FPPE poursuive ses efforts afin que les formations et les documents qu’elle produit représentent la diversité des réalités vécues par nos membres.**
2. **Que la FPPE, dans ses communications internes et externes, diffuse une image positive et dynamique du syndicalisme afin de susciter l’intérêt et l’adhésion des membres.**

# Questions :

1. Les enjeux soulevés correspondent-ils à votre réalité ? Si oui comment?
2. Êtes-vous d’accord avec les orientations proposées ?
3. Parmi les orientations présentées, lesquelles vous semblent prioritaires?
4. En prévision des plans d’action, quels moyens pourraient être mis en œuvre en lien avec ces orientations ?